

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU - SEANCE DU 19 AVRIL 2016

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents: 12
Nombre de membres absents excusés : 0
Nombre de membres absents excusés ayant donné procuration : 3
Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille seize et le dix-neuf du mois d'avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CARBONNEL, Maire

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. BERNEDE Jean-luc, BURLAN Christelle, CANET Fanny, CARBONNEL Jean-Louis, DEL-VALS Jérôme, FERNANDEZ Martine, FLORES Didier, HOYOS Pierre, LAZARO Pascal, OUBALKASSAM Mohamed, RENAUD Katia, ROCALVE Jean-Paul

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES : Mmes DELFOUR Etienne (procuration à M. DEL-VALS Jérôme), MANCES Françoise (procuration à Mme RENAUD Katia), TERRANO Anne-Marie (procuration à M. FLORES Didier)

DATE DE LA CONVOCATION : 13 Avril 2016

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. Madame Fanny CANET est désigné à cette fonction qu'elle accepte. Le procès-verbal de la séance du 16 Mars 2016 est approuvé à l'unanimité

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées

1. Décisions du Maire – article L.2122.22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision prise dans le cadre des fonctions qui lui ont été déléguées par le Conseil Municipal conformément à l'article L.2122.22 du CGCT soit : le **29 mars 2016** : réalisation d'un prêt d'un montant de **27 000 €** auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon – durée 7 ans – taux fixe **1,40 %** - périodicité annuelle – commission d'intervention : **54 €** - montant de l'échéance **4 076,15 %** - objet : achat camion

Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par Monsieur le Maire

2. Détermination du taux d'avancement de grade

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancement de grade dans la collectivité. Il revient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à compter du 1^{er} Juillet 2016, le taux d'avancement de grade suivant

CADRE D'EMPLOI	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT	AGENTS PROMOUVALES	TAUX D'AVANCEMENT
ADJOINT ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1	100 %

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents afférents

3. Remboursement de frais avancés par Monsieur Fathi Said

Pour ce point de l'ordre du jour, Monsieur OUBALKASSAM quitte la salle

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser à Monsieur Fathi les sommes avancées pour la manifestation organisée à l'occasion de la mutation de Cyril SANMARTIN. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents afférents

Retour en séance de Monsieur OUBALKASSAM

4. Budget primitif 2016 – budget principal

Monsieur Jean-Luc BERNEDE, rapporteur, présente aux membres de l'Assemblée le budget principal de la commune - exercice 2016 qui se résume comme suit :

-Section de fonctionnement

	Dépenses de la section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	867 571.78	744 741.00
Résultat de fonctionnement reporté		122 830.78
Total de la section de fonctionnement	867 571.78	867 571.78

Section d'investissement

	Dépenses de la Section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	205 280.00	343 318.98
+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent	167 628.82	83 252.63
Solde d'exécution de sa section d'investissement reporté	53 662.79	0.00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	426 571.61	426 571.61
TOTAL DU BUDGET	1 294 143.39	1 294 143.39

Après cet exposé et après délibération le Conseil Municipal approuve à la majorité (13 voix pour et 2 abstentions) ce budget et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

5. Budget primitif 2016 – budget annexe gestion abbaye

Monsieur Jean-Luc BERNEDE, rapporteur, présente aux membres de l'Assemblée le budget annexe gestion abbaye de la commune - exercice 2016 qui se résume comme suit :

-Section de fonctionnement

	Dépenses de la section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	154 593.17	152 309.74
Résultat de fonctionnement reporté		2 283.43
Total de la section de fonctionnement	154 593.17	154 593.17

Section d'investissement

	Dépenses de la Section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	23 575.60	56 225.93
+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent	7 734.97	3 752.57
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	28 667.93	
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	59 978.50	59 978.50
TOTAL DU BUDGET	214 571.67	214 571.67

Après cet exposé et après délibération le Conseil Municipal approuve à la majorité (13 voix pour et 2 contre) ce budget et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

6. Budget primitif 2016 – budget annexe gestion du service de l'eau et de l'assainissement

Monsieur Jean-Luc BERNEDE, rapporteur, présente aux membres de l'Assemblée le budget annexe gestion service de l'eau et de l'assainissement - exercice 2016 qui se résume comme suit :

-Section de fonctionnement

	Dépenses de la section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	35 081.14	28 735.00
Résultat de fonctionnement reporté		6 346.14
Total de la section de fonctionnement	35 081.14	35 081.14

Section d'investissement

	Dépenses de la Section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	244 138.00	246 807.40
+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent	11 765.26	3 984.58
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 111.28
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	255 903.26	255 903.26
TOTAL DU BUDGET	290 984.40	290 984.40

Après cet exposé et après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce budget et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

7. Budget primitif 2016 – budget annexe gestion atelier relais

Monsieur Jean-Luc BERNEDE, rapporteur, présente aux membres de l'Assemblée le budget annexe gestion service de l'atelier relais - exercice 2016 qui se résume comme suit :

-Section de fonctionnement

	Dépenses de la section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	18 286.35	4 849.00
Résultat de fonctionnement reporté		13 437.35
Total de la section de fonctionnement	18 286.35	18 286.35

Section d'investissement

	Dépenses de la Section	Recettes de la section
Crédits proposés au titre du présent exercice	3 693.25	6 598.00
+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent	1 669.00	0.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 235.75	
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 598.00	6 598.00
TOTAL DU BUDGET	24 884.35	24 884.35

Après cet exposé et après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce budget et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

8. Fixation des taux 2016 des taxes communales

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 émanant du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cet état comporte les bases d'imposition prévisionnelles 2016 qui sont les suivantes :

Taxe d'habitation	946 100
Taxe foncière bâtie	627 800
Taxe foncière non bâtie	42 400

Monsieur le Maire propose de maintenir pour 2016 les taux de l'année 2015, soit :

Taxe d'habitation	10.16 %
Taxe foncière bâtie	23.80 %
Taxe foncière non bâtie	94.77 %

Après cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir pour l'exercice 2016 les taux des taxes communales tels qu'ils avaient été fixés en 2015 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

9. Travaux forêt communale – programme 2016

Monsieur le Maire présente le programme de travaux que l'Office National des Forêts souhaite réaliser en 2016 dans le forêt communale. Ce programme s'élève à la somme de 4 400 € HTVA.

Le Conseil Municipal après cet exposé et après délibération approuve à l'unanimité le programme présenté et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 15 minutes

Vu pour être affiché le vingt six avril deux mille seize conformément aux prescriptions de l'article L.2125 du CGCT.

A Saint-Hilaire, le 26 Avril 2016

Le Maire :
Jean-Louis CARBONNEL